

INFORMATIONS

VIVAL

Ci-dessous, mail envoyé par Monsieur Leleu Jean-Jacques, Maire, à destination de Monsieur le Directeur du groupe VIVAL-CASINO, concernant la situation actuelle de l'enseigne VIVAL de Fressenneville et son devenir :

« Monsieur le Directeur,

Nous nous permettons de vous envoyer ce mail afin de savoir quelle est la situation exacte du magasin Vival, situé rue Jean Jaurès, à Fressenneville.

En effet, plusieurs administrés sont venus nous signaler que le magasin est fermé actuellement (depuis un mois environ) et qu'aucune information n'est affichée pour indiquer une date de réouverture.

Lors de notre dernier échange, concernant le devenir de l'enseigne, une fois Monsieur et Madame Delcambre en retraite, vous nous aviez répondu qu'un gérant indépendant leur succéderait.

Pourriez-vous nous fournir les explications nécessaires afin de pouvoir répondre aux questions des administrés, des clients qui se trouvent parfois désemparés de ne plus trouver de commerce de proximité.

La population et l'ensemble du Conseil Municipal s'inquiètent vivement de la fermeture de l'enseigne.

Fressenneville est une commune dynamique et cet établissement va beaucoup manquer à la population qui le fréquente si c'est effectivement le sort envisagé.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

1

Cordialement.

Le Maire

Jean-Jacques LELEU. »

CITOYENNETE

La propreté de la ville c'est **l'affaire de tous**. Si la municipalité a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.

Le nettoyage de la commune est assuré par les services de la voirie. Cette action ne peut être faite tous les jours et demande une organisation des services. Aussi, nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter leur travail et ne pas trouver quelques jours après leur passage des espaces dégradés comme ci-dessous.

En effet, **dans la nuit du 1^{er} au 2 août 2019**, des dégradations ont été constatées dans la Cité Riquier avec notamment un feu de camp. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.



CEREMONIE 2 SEPTEMBRE LIBERATION DE FRESSENNEVILLE

Une cérémonie officielle destinée à commémorer le 75^{ème} anniversaire de la libération de Fressenneville sera organisée **le lundi 2 septembre 2019**.

Rassemblement à la mairie à **18h30**, suivi de la cérémonie au monument aux morts à **18h45**.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur aura lieu à la MPT suivi des 3P (Pain, Pâté, Pinard).

BULLETIN MUNICIPAL



RENTREE SCOLAIRE 2019 / 2020

Horaires de l'école maternelle Jean
Moulin :

- matin : 8h35 - 11h55
- après-midi : 13h35 - 16h15

Madame GLACHANT, enseignante de la petite section accueillera les enfants avec leurs parents **le vendredi 30 août 2019, à 11h00**, à l'école maternelle Jean Moulin, pour une première découverte de l'école avant le jour de la rentrée du 2 septembre 2019.

Horaires de l'école élémentaire Jean
Gaudier :

- matin : 8h15 - 11h45
- après-midi : 13h30 - 16h

Le centre périscolaire ouvre le matin à 7h
et ferme le soir à 18h.

Les activités périscolaires sont maintenues toute la semaine de 16h00 à 18h00 avec, à **partir du 16 septembre 2019** certaines activités spécifiques comme l'informatique, le jardin, le théâtre, la musique, le chant.

Pour le mercredi, les enfants peuvent être accueillis dès 7h au centre périscolaire. L'ALSH prendra le relais de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 avec possibilité de cantine le midi.

SUBVENTION COMMUNALE DE RENTREE SCOLAIRE

Cette subvention concerne les enfants scolarisés de leur entrée en 6^{ème} jusqu'à leur 16^{ème} anniversaire.

Si pour fin septembre, vous n'avez pas de nouvelles, merci de vous rapprocher de la mairie.

2

Pour les personnes n'ayant pas encore fourni de RIB, présentez-vous le plus rapidement possible en mairie pour le déposer auprès du service comptabilité.

TRANSPORT SCOLAIRE DES LYCEENS 2019/2020 MODALITES D'INSCRIPTION

Deux inscriptions distinctes sont à effectuer par les élèves transportés par la CCV.

Inscription pour la région Hauts-de-France
:

A/ pour les élèves qui poursuivent leur scolarité dans le même établissement que l'année précédente, le renouvellement des demandes de transport est automatique.

B/ pour les futurs lycéens (actuellement collégiens) possibilité de s'inscrire en ligne (utiliser les identifiants envoyés par courrier leur permettant d'accéder et de mettre à jour leur dossier transport) ou utilisation d'imprimés papiers.

Inscription pour la communauté de communes :

Chaque lycéen doit retirer auprès de son établissement une demande de transport scolaire de la communauté de communes du Vimeu, remplir le document, joindre une photo et le remettre à l'administration scolaire.

Participation forfaitaire de 50 € par trimestre

Les élèves transportés par les cars de la CCV n'ont pas à acquitter la participation financière qui est prise en charge par la communauté de communes ou leur mairie sauf pour les communes de Gamaches, Bouvaincourt et Friaucourt.

NOUVELLES COORDONNÉES DE LA PERMANENCE DU DÉPUTÉ DE LA SOMME

Permanence ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

📍 : 2 rue la Rose des Vents, 80130
Friville-Escarbotin

☎ : 03 22 30 15 35

✉ : emmanuel.maquet@assemblee-nationale.fr

BULLETIN MUNICIPAL



MAISON POUR TOUS

Dernière permanence pour les réservations de la salle de la MPT : **le samedi 3 août 2019** matin de 11h30 à 12h30 à la MPT / 09.71.04.12.13 ou 06.19.35.34.33. Reprise des permanences le samedi le 21 septembre 2019.

DON DU SANG

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !
A Friville-Escarbotin, le lundi 19 août 2019, de 14h00 à 19h00, salle Edith Piaf, rue Henri Barbusse.

www.dondesang.efs.sante.fr

CONCOURS MAISONS FLEURIES

En ce mois de juillet 2019, un jury, composé de membres du conseil municipal, a sillonné les rues de la commune muni d'un barème répondant à des critères définis (visibilité, volume de fleurissement, harmonie des couleurs, diversité et adaptation à l'environnement)
Une vingtaine de maisons ont retenu l'attention du jury. Les 5 premiers recevront un bon d'achat de 50 €

- 1^{er} : M GAMBIER Joël
Mme DERAMBURE Christiane
3^{ème} : M MELIN Jean-Pierre
4^{ème} : Mme NEVEU Jacqueline
M DELIGNIERES Gérard

RETRAITES DYNAMIQUES

Le paiement des cotisations pour 2019-2020 se fera **les 16 et 23 septembre 2019**, au foyer de la Maison Pour Tous de 14h30 à 16h00.

INFOS CANICULE

3

Les personnes âgées vulnérables et handicapées sont priées de se faire connaître en mairie pour que des visites régulières puissent être faites à leur domicile en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.

ALERTE

Il nous a été signalé du démarchage en porte-à-porte par des personnes peu scrupuleuses et ne représentant aucune société.

Soyez vigilants et ne laissez pas de personnes inconnues entrer chez vous.

MESURES ESTIVALES

LA POSTE

Le bureau de Poste de Fressenneville sera fermé **du 5/08/2019 au 24/08/2019**.

Les horaires habituels reprendront à compter du **26/08/2019**.

Durant cette période, l'offre de la Poste reste disponible dans le point de service de **Feuquières-en-Vimeu**, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Les services sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr

RAMASSAGE DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets a lieu de façon hebdomadaire **le jeudi matin**. Les déchets doivent être sortis la veille au soir.

VENTE DE SACS PAPIER

La prochaine permanence des ventes de sacs déchets verts se fera le **vendredi 23 août 2019**.

Cette permanence aura lieu de **13h30 à 16h30** aux services techniques de la CCV, rue Henri Barbusse à Friville-Escarbotin.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est fermée du **2 juillet au 31 août 2019**.

A partir de septembre, la bibliothèque sera ouverte **le mardi de 15h30 à 17h00** et **le jeudi de 17h00 à 18h00**.

BULLETIN MUNICIPAL



HORAIRES D'ÉTÉ MAIRIE

Depuis le **22 juillet et jusqu'au 31 août 2019**, la mairie est ouverte uniquement du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Il n'y a pas de permanences du maire et des adjoints **en août**.

Le transport des personnes désirant faire leurs courses **est maintenu** le vendredi après-midi en août.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2019** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

TENNIS CLUB

L'école de tennis reprendra début septembre, aussi il est prudent de s'inscrire le plus tôt possible, le nombre de places étant limité.

Téléphone : Mélanie DELIGNIERE au **07.70.34.76.12** ou au Président au **06.11.32.45.20** ou **03.22.30.56.68**.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Les cartes d'été, au prix de 50 € pour les adultes et 40 € pour les jeunes sont toujours disponibles du 1^{er} juillet au 31 août 2019.

AIDE JURIDIQUE

En partenariat avec Maître Saintyves-Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, **sur RDV** au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le **samedi 14 septembre 2019 de 10h à 12h**.

VENTE DE TICKETS DE CANTINE

La reprise de la vente de tickets de cantine aura lieu le **vendredi 30 août 2019**, de 17h00 à 19h00 à la Maison Pour Tous.

RESTAURANTS DU COEUR

Les restos du cœur seront fermés du **lundi 29 juillet au dimanche 25 août 2019 inclus**.

Reprise de la distribution le lundi 26 août 2018.

FESTIVITÉS

Le vendredi 02 / 08 : Fête de l'ALSH
15h00 au gymnase

Le dimanche 18/08 : Comme chaque année, l'ACCA vous donne rdv **le 18 août** pour son traditionnel ball-trap estival.

Amateurs ou professionnels du tir, venez nombreux passer une agréable journée !

Poules toute la journée

Concours apéritif de 11h à 13h

Fosse perdrix toute la journée

Concours 7 fois 5 avec rachat toute la journée

Concours final 25 plateaux

1^{er} : 150 € + une coupe

2^{ème} : 100 € + une coupe

3^{ème} : 70 €

4^{ème} : 50 €

5^{ème} : 20 €

Les 10 premiers recevront un lot.

Buvette – restauration sur place

Le samedi 31/08 : le comité des fêtes de Fressenneville vous propose sa 3^{ème} marche gourmande.

Au menu, 11 km de marche autour du village et des étapes gustatives.

L'accueil se fera à la MPT à partir de 16h30.

Départ de la marche 17h.

Inscriptions avant le 24 août au 06.72.46.28.42 ou sur

xt.fressenneville@orange.fr

Tarifs : 10€ pour les adultes / 5€ pour les enfants de 6 à 12 ans / gratuit pour les moins de 6 ans Venez nombreux en famille ou entre amis, profiter d'un moment de dégustation en pleine nature

Le vendredi 31/08 : tournoi féminin AJFV Football Jeunes Fressenneville et Vimeu

Du 6 au 15 septembre : tournoi open de tennis

REPAS DU 13 JUILLET SOIR ET FETE NATIONALE

Ambiance chaleureuse et festive au repas du 13 juillet 2019 clôturé par un feu d'artifice commun entre Fressenneville et Feuquières-en-Vimeu apprécié par tous !

Pour la cérémonie du 14 juillet, la municipalité a défilé accompagnée des ACPG-CATM, de la batterie fanfare, de l'Harmonie Chépy-Fressenneville et du corps des sapeurs-pompiers.



L'hommage au monument aux morts a été suivi d'une mise à l'honneur de sportifs avant le pot de l'amitié offert par la municipalité.

Dans le même temps, les enfants ont apprécié les jeux mis en place par l'ALSH qui a ponctué cette journée par son traditionnel repas.



COURSE CYCLISTE DU 21 JUIN 2019



CONCERT DE L'HARMONIE FRESSENNEVILLE-CHEPY LE 23 JUIN 2019 ECOLE JEAN GAUDIER



DU NOUVEAU AU CLUB DE HAND DE FRESSENNEVILLE

Le club de Handball vous propose pour la rentrée la création d'un BABY HAND

Le babyhand est une activité adaptée du handball pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Pratiquer une activité collective avec son enfant est l'occasion pour l'enfant :

- d'avoir un autre regard sur son parent,
- de pouvoir être avec d'autres enfants,
- de découvrir un environnement d'adultes différent mais complémentaire de son milieu familial,
- d'être confronté à des règles, des limites, de bouger, se déplacer, découvrir son corps et jouer avec les autres autour de cette petite balle orange.

Le partage, la bonne humeur, le respect et le plaisir font partie de ce concept
Pour plus de renseignements, téléphonez au 06.72.46.28.42.

SERVICE DE GARDE

Infirmières :

04 / 08 : Mme DAVERGNE au 03.22.30.46.06

11 / 08 : Mme PION au 03.22.30.51.34

15/ 08 : Cabinet de Friaucourt au 03.22.60.62.26

18 / 08 : Mmes PARIS et HOUSSAYE au 03.22.24.20.20

25/ 08 : Cabinet de Friville-Escarbotin au 03.22.30.28.95

ARRETE PREFECTORAL VIGILANCE SECHERESSE

Vous trouverez au secrétariat de mairie l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2019, constatant le franchissement de seuils de vigilance et prescrivant les mesures coordonnées de surveillance, de limitation et d'interdiction provisoires des usages de l'eau, sur les secteurs hydrographiques de la Somme Amont, de l'Avre et de la Bresle.

En complément, pour votre information, vous trouverez ci-joint la synthèse sur le département du suivi des cours d'eau et des nappes sur la période du 1er au 15 juillet 2019.

Toutes les informations concernant la gestion de la sécheresse sont disponibles sur le site des services de l'État dans la Somme à l'adresse suivante : <http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau-assainissement-et-milieux-aquatiques/Gestion-de-la-ressource-en-eau/Secheresse-et-irrigation>

VIMÉO

Le centre aquatique Viméo reste ouvert cet été pour l'espace remise en forme et détente du 1^{er} juillet au 25 août 2019.

Les horaires de l'espace Remise en Forme, du Cardio-training et de l'Espace Détente, sont disponibles en mairie, ou sur le site internet de la commune, et le site de la CCV www.ccvimeu.fr

La réouverture de tous les espaces est prévue le 5 septembre 2019

CCV : JOURNEE PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes organise le 7 septembre 2019, de 10h à 17h, au gymnase du collège de Friville-Escarbotin, une journée de la petite enfance en partenariat avec la CAF de la Somme.

Le rendez-vous des tout-petits et des futurs parents, ; retrouvez votre taille d'enfant avec la maison géante (atelier du futur papa, lecture, informations, échanges, éveil musical, animations, gestes de premier secours)

L'affiche et le programme sont disponibles sur le site de la commune : www.fressenneville.fr et sur le site de la CCV : www.ccvimeu.fr

CCV : 2 OFFRES D'EMPLOI

1 : La Communauté de Communes recrute **une aide auxiliaire de puériculture.**

Profil : CAP petite enfance exigé, candidature à adresser avant le 15 août 2019 au Président de la CCV. Détails de l'offre sur le site de la commune www.fressenneville.fr ou le site de la CCV : www.ccvimeu.fr

2 : La Communauté de Communes recrute **une auxiliaire de puériculture.**

Profil : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture exigé, candidature à adresser avant le 15 août 2019 au Président de la CCV. Détails de l'offre sur le site de la commune www.fressenneville.fr ou le site de la CCV : www.ccvimeu.fr

MOBILITÉ : TRANS80

En raison des travaux réalisés par le Département sur le giratoire **RD925/D48** au niveau de la commune de VALINES entre le jeudi 1 août à 17h00 et le samedi 3 août à 8h00, les horaires des services de car de la ligne n°2 Abbeville – Mers-les-Bains du réseau trans'80 ont été modifiés pour cette période.

Accès aux horaires en mairie ou sur le site de la commune : www.fressenneville.fr